

## LÉGENDE

- Zone Urbaine
  - Zone à Urbaniser (ouverte à l'urbanisation)
  - Zone à Urbaniser (bloquée)
  - Zone Agricole
  - Zone Naturelle
  - Limite de zone
- 
- Emplacement Réservé
  - Élément ou secteur identifié au titre de l'article L.151-19 pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural
  - Secteur identifié au titre de l'article L.151-23 pour des motifs d'ordre écologique
  - Bâtiment ou ensemble de bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination
  - Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées (STECAL)
  - Secteur protégé en raison de la richesse du sol ou du sous-sol
  - Secteur sur lequel la hauteur maximale des constructions est majorée
  - Secteur d'orientations d'aménagement et de programmation (OAP)
  - Secteur sur lequel une opération d'aménagement d'ensemble est imposée

- Limite communale
- - - Limite parcellaire
- Bâtiment

## RÈGLEMENT

### Règlement graphique

Communauté de Communes des Pyrénées Audoises

Commune de Puivert : Territoire communal

Échelle : 1/11000ème (au format A0)

